



Élections professionnelles des personnels enseignants année 2008

Professions de foi des candidats aux commissions administratives paritaires
**Professeurs d'éducation physique et sportive, chargés d'enseignement
d'éducation physique et sportive**

Faites
la différence,
Votez
SE-UNSA !



Enseignants de l'UNSA
de l'école au lycée, ensemble

Enseignant(e) d'EPS

Ceux qui vous confinent dans une «réserve d'indiens», vous croyez qu'ils vous protègent ?

Face aux menaces d'externalisation, pour que l'EPS soit une discipline à part entière, arrêtons d'en faire un corps à part. **Au SE-UNSA, nous revendiquons l'intégration dans le corps des certifiés.**

Risques professionnels, santé au travail : et si c'était enfin pris au sérieux ?

Les enseignants d'EPS y sont les plus exposés, et pourtant...
Au SE-UNSA, nous proposons d'en faire une vraie priorité.

Vous êtes volontaire pour une dégradation de vos conditions de travail ?

Suppressions d'emplois, heures sup. à la pelle : on ne peut faire mieux avec toujours moins !
Au SE-UNSA, nous combattons cette politique d'économies à tous crins !

Vous pensez que l'EPS est une discipline citoyenne ou une machine à fabriquer des champions ?

Au SE-UNSA, nous portons une conception humaniste de l'EPS visant, via les APS, la maîtrise du corps, la santé et l'épanouissement de la personne.

Je vote
SE-UNSA !



Économies drastiques, mises en accusation de l'École et de ses personnels, attaques contre la laïcité : la politique gouvernementale inquiète !

**S'y opposer ne suffit pas.
Pour le SE-UNSA, il faut aussi proposer.**

En savoir plus > www.se-unsa.org

Syndicat National des Collèges et des Lycées
Mardi 2 décembre

Votez

Un projet
éducatif et
professionnel
ambitieux

Lutter contre l'échec scolaire, c'est :

- Transmettre des acquis solides et ne pas dévaloriser les diplômes ,
- Recentrer l'école sur les **apprentissages fondamentaux** ,
- **Diversifier** les voies de réussite au **collège**,
- **Spécialiser progressivement** les études au **lycée**
- Favoriser les réorientations,
- **Valoriser** vraiment les **formations professionnelles**.

SNCL FAEN

Une autre idée du syndicalisme

Un syndicalisme réellement **indépendant**, au service des personnels, responsable et pragmatique.

Pour l'avenir du **service public** laïque d'éducation, la défense des statuts, des retraites.

Une véritable **reconnaissance** du métier, de sa fonction sociale, le **respect** des personnels et une réelle **revalorisation financière**.

Respect
Considération
Revalorisation



Enseignants d'EPS

Pour améliorer les conditions de travail, empêcher la diminution de l'horaire d'EPS programmée et l'externalisation d'activités sportives, le SNCL-FAEN s'oppose résolument aux fermetures de postes et à la baisse du recrutement.

Avec le SNCL-FAEN exigeons :

FORMATION et QUALIFICATION

Pour se sentir bien dans son métier, du début à la fin de sa carrière, un enseignant a besoin que l'institution scolaire soit à ses côtés.

- Une formation initiale réellement professionnelle.
- Des horaires et des effectifs cohérents, du temps pour la concertation, des équipes médico sociales proches et disponibles, une formation continue permettant de réels échanges réguliers.
- Des aménagements de carrière, indispensables pour effectuer une carrière complète et disposer d'une retraite décente .



DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE MUTATIONS

● Que tout enseignant ayant accompli une carrière complète accède à l'indice terminal de sa catégorie (783 pour les enseignants d'EPS).

● Un mouvement national à gestion déconcentrée permettant la mobilité choisie, reposant sur un barème équitable et cohérent.

RECONNAISSANCE RECRUTEMENT

● Une revalorisation financière significative, sans allongement du temps de travail ni multiplication des tâches, afin de redonner aux enseignants leur vraie place dans la société.

● L'augmentation des recrutements par concours pour permettre au système éducatif d'assurer l'ensemble de ses missions et de relever les nouveaux défis qui s'imposent à lui.

AU QUOTIDIEN NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

● Des équipements sportifs proches et de qualité, répondant aux normes de sécurité et permettant la pratique du plus grand nombre d'activités sportives dans le cadre des programmes mais aussi de l'UNSS, dont la spécificité doit être réaffirmée par rapport à l'accompagnement éducatif.

● L'amélioration de nos conditions quotidiennes d'exercice du métier, dans l'intérêt des élèves, pour les titulaires en établissement comme pour les TZR.

● Le respect de notre statut ; un comportement des élèves permettant aux cours de se dérouler avec un maximum d'efficacité.

Pour la défense de nos intérêts professionnels et de l'EPS
Le 2 décembre

VOTONS SNCL - FAEN

Un syndicat réellement à notre écoute

Le **Syndicat National des Collèges et des Lycées** est affilié à la **Fédération Autonome de l'Éducation Nationale**





EFFICACE AVEC VOUS

La CGT, c'est l'ensemble des salariés de toutes les professions rassemblées autour des valeurs collectives de progrès social et de solidarité.

Le syndicalisme confédéré est, aujourd'hui plus encore, la force la plus adaptée pour s'opposer aux attaques multiples contre les garanties sociales, l'éducation, la santé, le droit du travail, les libertés collectives et individuelles, les services publics acquis de la Libération et garantissant l'égalité sur l'ensemble du territoire.

Le mardi 2 décembre pour nos élections professionnelles dans l'Education Nationale, le mercredi 3 décembre pour les élections prud'homales des salariés du secteur privé, tous ensemble défendons nos emplois, nos salaires et notre pouvoir d'achat, nos retraites et notre protection sociale.

Choisissons le " tous ensemble " !

C'est un principe fondateur de la CGT.

N'acceptons pas le jeu de la division chère au gouvernement et au patronat qui engendre culpabilisation et recherche de solutions individuelles.

La CGT est présente sur toutes les questions de société. Elle propose de se rassembler pour mobiliser et apporter des réponses collectives. Ainsi, avec les salariés et les jeunes sans papiers, elle mène la lutte pour leur régularisation, et avec RESF pour le droit à l'éducation.

La CGT : efficace avec vous

La démarche de la CGT est fondée sur la consultation des syndiqués et des salariés, pour construire et faire aboutir les revendications. Ainsi la CGT écoute, débat, propose, agit et lutte de façon offensive, inventive et efficace. C'est ainsi que nous avons gagné l'application de la règle majoritaire comme condition pour valider tout accord, dans les entreprises comme dans la Fonction Publique.

Comme les autres salariés, les personnels de l'Education participent à la construction du rapport de force, **en votant, en faisant voter CGT lors des élections professionnelles.**

Acquis des luttes, le paritarisme garantit transparence et égalité dans la gestion des carrières des personnels lors des Commissions Administratives Paritaires (CAP). Militants de terrain, les élus CGT agissent avec les personnels pour améliorer la carrière et les conditions de travail. La CGT défend l'idée que les personnels doivent pouvoir contrôler leur carrière.

Nos élus, sur la base de l'intérêt du service public et des personnels, allient défense individuelle et collective en accord avec les valeurs de la CGT. Ils défendent chaque dossier avec l'éclairage du contexte social.

Suppressions d'emplois, blocages de mutations, déréglementation, démantèlement du statut de la Fonction publique, autoritarisme : Les élus CGT adoptent une politique de fermeté. C'est pourquoi, la CGT défend le paritarisme contre la casse du statut prévue par la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Les Comités Techniques Paritaires (CTP) sont des instances importantes où sont discutés le statut des personnels, les budgets académiques, les ouvertures et fermetures de classes et de sections... La CGT revendique la démocratisation de ces instances.

**Élection à la commission
administrative
paritaire nationale**

EPS

**SCRUTIN DU MARDI
2 DÉCEMBRE 2008**

Suppression massive d'emplois,
Augmentation des effectifs,
Regroupements hétéroclites d'élèves,
Réformes rétrogrades...

La CGT Educ'action combat les orientations actuelles qui mettent en péril l'enseignement public, multiplient les missions ou organisent progressivement leur transfert.



Transformer le système éducatif

Pour la CGT Educ'action, c'est une nécessité. L'EPS doit être enseignée de la maternelle à l'université et reconnue en tant que discipline éducative et culturelle.

Lutter contre le désengagement de l'Etat, refuser le glissement de missions !

Enseignants à part entière, les PEPS deviennent éducateurs, animateurs, accompagnateurs, coordinateurs, gestionnaires. Aujourd'hui, ils sont sollicités hors du temps scolaire pour participer aux activités d'accompagnement éducatif.

Pour la CGT Educ'action, toutes les missions d'éducation doivent être incluses dans le service. Ce sont des missions relevant de l'Etat qui ne doivent pas être transférées aux collectivités.

Améliorer les conditions de travail des enseignants et d'études pour les élèves

La réforme actuelle, dans un contexte de suppressions de 13 500 emplois supplémentaires, s'accompagne d'une dégradation des conditions de travail. La CGT Educ'action porte la revendication d'une diminution du temps de face à face pédagogique.

Développer les infrastructures

Elles doivent être de proximité, variées et fonctionnelles et en adéquation avec les projets.

→ Traitement

- Reconnaissance de la qualification des enseignants.
- Revalorisation immédiate du point d'indice et intégration des primes dans le traitement.

→ Carrière et promotion

- Avancement au rythme le plus rapide pour tous.
- Hors-classe : accès pour tous à l'indice terminal.
- Intégration des CEEPS dans le corps des PEPS avec reconstitution de carrière et effet rétroactif.

→ Reclassement

- Prise en compte pour tous de la totalité des activités professionnelles antérieures et de l'année de préparation au concours ; années multipliées du fait, entre autres, des réductions de postes au CAPEPS.

→ Temps de travail

Le temps et la charge de travail des enseignants augmentent, se flexibilisent et s'annualisent.

- Réduction des heures hebdomadaires d'enseignement pour tous.
- Refus du recours massif aux heures supplémentaires et primes comme seule réponse à la baisse du pouvoir d'achat.
- Heures d'UNSS intégrées dans un horaire hebdomadaire de 18 heures.

→ Fin de carrière

- Allègement des services à partir de 55 ans.
- Rétablissement du congé de fin d'activité (CFA) et de la cessation progressive d'activité (CPA) aux anciennes conditions.
- Prise en compte de la pénibilité et des risques liés à la discipline.

→ Mouvement des personnels

Les suppressions d'emplois réduisent le nombre de mutations et de changements de carrière et imposent la flexibilité.

- Réactivation du détachement et des possibilités d'évolution de carrière.

→ Formation

- Maintien des IUFM et du recrutement des enseignants au niveau licence.
- 2 ans de formation payés et validés par un Master.
- Une formation continue choisie sur le temps de travail à hauteur de 10 %.

→ Retraite

- Abrogation de la loi Fillon de 2003.
- Ouverture des droits à une pension complète dès 60 ans pour 37,5 ans de cotisation.
- Bonification enfants restituée.
- Prise en compte sans rachat des années d'études et de formation.

FO

École publique
École de la République

Retraites

40 ans, c'est déjà trop !
37,5 ans pour tous

Sécurité sociale

Elle est à nous
Non aux assurances privées

Statut

Nous voulons rester
fonctionnaires d'État

Abandon
de la réforme des lycées

Salaires

Augmentation du point d'indice



Le 2 décembre

Votez **FORCE**
OUVRIÈRE

FO

SNFOLC / SNPREES FO

Professeurs d'EPS et CE d'EPS

6 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil cedex / Tél. 01 56 93 22 44

Nous sommes professeurs d'EPS

**Nous voulons enseigner
notre discipline
et être respectés**

Des activités d'accompagnement éducatif en concurrence avec l'UNSS, des installations sportives vétustes, inexistantes.

Des effectifs pléthoriques. **STOP**

**L'EPS est une discipline
d'enseignement et pas une activité
Maintien de l'EPS, de l'UNSS,
aucune externalisation**

Abandon de la réforme du lycée

**Maintien du bac comme
examen national anonyme
Maintien du CAPEPS et de
l'agrégation**

Le développement de l'EPS avec moins d'heures de cours et moins de professeurs d'EPS recrutés sur concours ? Qui peut le croire ?

400 postes au CAPEPS en 2008 pour 1 300 départs en retraite.

Des cours à la carte, des modules semestriels, c'est l'année scolaire éclatée, les disciplines, les classes en danger. **STOP**

**FO n'a pas signé les 16 points
de convergences avec le ministre**

Les CAPA et CAPN,
c'est le statut
de la Fonction
publique de l'État.
Des élus FO
pour continuer à
défendre
la carrière de tous :
mutations,
avancement,
notation.

**Augmentation des salaires
Revalorisation indiciaire pour tous
Tous les P. EPS doivent accéder à
l'indice 783 (3 570 € brut)
Tous les CE d'EPS doivent
accéder à la classe exceptionnelle
(3 570 € brut)**

Des primes et des promotions pour certains, des salaires bloqués et la régression du pouvoir d'achat pour tous.

120% du SMIC en début de carrière. **STOP**

Le 2 décembre
Votez FORCE OUVRIÈRE

ELECTIONS à la COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE
des Professeurs d'Education Physique et Sportive, et des CE d'EPS

S.I.E.S.

La Renardière III Bât Q 13170 LES PENNES MIRABEAU

04 42 02 66 77 06 76 58 63 47

jacques.mille2@wanadoo.fr

http://www.sies.fr

(Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré)

affilié à la **CAT** (Confédération Autonome du Travail)



Le 2 décembre 2008, le **S.I.E.S.**, syndicat **NOUVEAU**, présente une liste dans le corps des professeurs et CE d'EPS.

Il sollicite ainsi votre suffrage pour **faire vivre le pluralisme et la démocratie, et briser le monopole syndical.**

En votant pour le S.I.E.S. le 2 Décembre 2008

vous ferez entendre votre voix pour un syndicalisme indépendant,
et les **ELUS** que vous lui donnerez défendront, comme il se doit, vos intérêts et l'enseignement d'une éducation physique et sportive de qualité.

Le S.I.E.S., un syndicat ...

- **NOUVEAU**, original et atypique, avec des dirigeants néanmoins expérimentés et de terrain, au contact des réalités quotidiennes de l'enseignement et de ses problèmes - de **vos problèmes** -,
- résolument **INDEPENDANT**, libre de toute attache politique, sans maître à penser ni dogmatisme, ne puisant ses convictions que dans la pratique et l'expérience du vécu scolaire,

Le **S.I.E.S.**, nouveau venu dans le paysage syndical n'a d'autre objectif que d'assurer sa mission : « **la défense des intérêts matériels et moraux des personnels** ».

Il le fait pour l'EPS, comme pour les autres corps, sur les axes qui sont les siens et communs à tous, mais en sachant aussi la **spécificité des problèmes de l'EPS** dans l'enseignement secondaire, en particulier pour **l'alignement du service des P.EPS sur l'horaire des Certifiés et sur la place de l'AS dans ce service.**

Le S.I.E.S. dénonce et combat :

- la dévalorisation morale et financière de notre profession et son déclassement social
- la détérioration, par des réformes successives, de nos missions et de nos conditions de travail et de vie
- les attaques de toutes parts mettant en péril un service public de qualité (suppressions de postes et recours massif aux HSA...)
- les lourdes menaces pesant sur le maintien de l'AS
- la montée des violences et des incivilités, de plus en plus banalisées dans de nombreux établissements
- les menaces qui pèsent sur la LIBERTE PEDAGOGIQUE des enseignants
- « l'encasernement » et la « réunionnité », avec le pouvoir accru donné aux chefs d'établissement
- la pression et l'intrusion des parents agissant en « consommateurs d'école »
- le développement de la flexibilité de l'emploi, par la multiplication des « compléments de service » et la dégradation constante de la situation des TZR, majoritairement contraints de l'être
- le recours croissant à des emplois précaires, au détriment des postes mis aux concours.



**ELECTIONS à la COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE
des Professeurs d'Education Physique et Sportive, et des CE d'EPS**

S.I.E.S.

La Renardière III Bât Q 13170 LES PENNES MIRABEAU

04 42 02 66 77 06 76 58 63 47

jacques.mille2@wanadoo.fr http://www.sies.fr

(Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré)

affilié à la **CAT** (Confédération Autonome du Travail)



Le 2 décembre 2008 pour faire entendre **votre voix**, dans le cadre d'un syndicalisme **indépendant...**

VOTEZ pour le S.I.E.S.

Les **ELUS** que vous lui donnerez défendront, comme il se doit, vos intérêts et un enseignement de qualité.

Au delà du catalogue classique des revendications catégorielles que tous les syndicats vont vous proposer et que nous ne négligeons évidemment pas, sans honte corporatiste, nous revendiquons : amélioration des débuts de carrière, revalorisation indiciaire généralisée, 12^{ème} échelon, accès élargi à la hors classe, traitement plus « humain » et équitable des TZR, alignement horaire sur les 18 heures des Certifiés, prise en compte de la pénibilité du métier, notamment en fin de carrière, des installations et des équipements dignes de ce nom pour rendre accessible à tous le sport scolaire...

Le S.I.E.S. veut ...

- **réveiller** le goût du débat, contre la défaite de la pensée et la pensée unique, la langue de bois, le conformisme tant idéologique que pédagogique et syndical
- **réaffirmer**, contre les pseudo-pédagogues des sciences de l'éducation, que le savoir n'est pas inné mais s'acquiert, et que seul un spécialiste dans sa discipline peut transmettre ce qu'il a acquis et ce pour quoi il a été formé
- **voir** maintenu le caractère national des programmes et des concours
- **revenir** à la réalité de la diversité des élèves, sans faux-fuyants, par le bon sens prévalant contre l'absurdité et l'échec avéré du mythe égalitariste du collège unique et des classes hétérogènes
- **restaurer** la vraie démocratie et l'élitisme républicain qui exigent respect et effort, contre la démagogie, le "jeunisme", le laxisme et le "toujours moins", la confusion entre égalitarisme et égalité, entre massification et démocratisation, cela comme le **seul moyen d'aider et de promouvoir les plus défavorisés, principales victimes des dysfonctionnements du système**
- **redonner** aux professeurs autorité et dignité, garants de la confiance nécessaire au bon exercice de leur fonction et leur prérogatives collégiales en matière d'orientation et de passage en classe supérieure
- **retrouver**, sans les confondre, les finalités de l'Ecole, **Instruction et Education**
- et la **réinstitutionnaliser** dans son autorité et son indépendance vis à vis du politique, mais aussi du social, pour la ramener à ses deux missions essentielles : **la transmission du savoir et des « savoir-faire », et l'apprentissage de la citoyenneté**, par les vertus du sport
- Tout cela dans la plus totale neutralité, qui est la **vraie laïcité**, et à l'abri d'une "ouverture sur la vie" qui n'a conduit qu'à l'intrusion dans l'Ecole de tous les problèmes de la société, au détriment de ses missions premières de **service public d'instruction et d'éducation**.

**Si vous partagez ces idées et ces valeurs, et si vous voulez les voir défendues,
le 2 décembre 2008, VOTEZ et FAITES VOTER pour le S.I.E.S. en confiance,
et FAITES ainsi ENTENDRE VOTRE VOIX
par la force et la représentativité que vous lui accorderez.**

Nous vous en remercions par avance.

Le S.I.E.S. dénonce et combat : voir recto



Elections à la Commission Administrative Paritaire Nationale des

Professeurs
en Education Physique et Sportive
Chargés d'Enseignement

~~CAPEPS = 20 h~~ ⇒ **CAPES d'EPS = 18 h**

E. P. S.

SNALC
CSEN

Syndicat National des Lycées et Collèges
Confédération Syndicale de l'Education Nationale
Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

**Une Association Sportive obligatoire
par établissement :**

- Choix d'animer ou non l'Association Sportive.
- Rémunération en Heures Supplémentaires Effectives.
- 1 h de coordination pour le secrétaire d'Association Sportive.

Une qualité d'enseignement :

- Par une formation plus proche du terrain.
- Par la reconnaissance des problèmes de santé spécifiques et par la gestion des fins de carrière.
- Pour une prise en compte des contraintes matérielles et de fonctionnement.

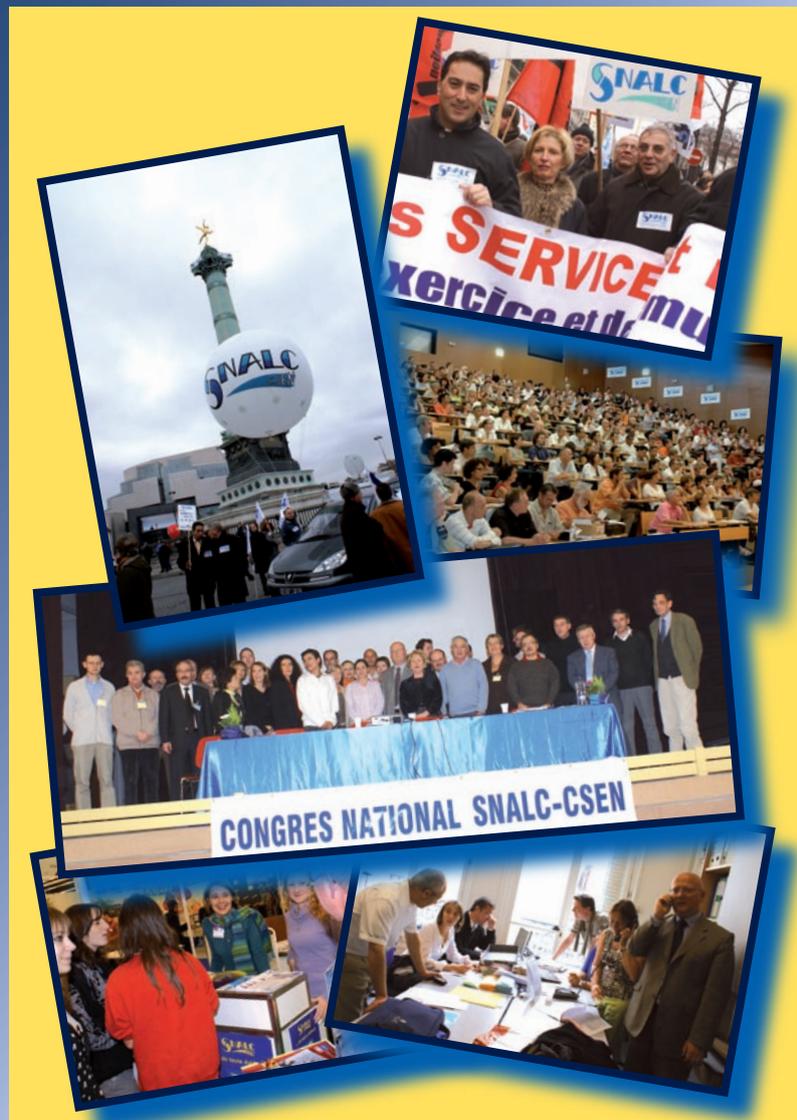
mardi 2 décembre 2008

VOTEZ

SNALC
CSEN

Le syndicat clairvoyant, combatif, efficace !

SNALC CSEN



**Clairvoyant,
Combatif,
Efficace**

Professeurs et chargés d'enseignement d'EPS ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



Dialogue social



Reconnus ?

C'EST PAS GRAVE LUU:
C'EST L'INTENTION
QUI COMPTE!



JE VOTE
SGEN-CFDT

Le 2 décembre, changeons de siècle

www.sgen-cfdt.org

Sgen
Cfdt
des choix. des actes

L'immobilisme n'est plus possible !

Avec la CFDT pour améliorer partout nos conditions de travail

La CFDT veut obtenir des avancées pour tous les salariés :

- une amélioration du **déroulement de carrière** ;
- **le droit à la mobilité** choisie, professionnelle et géographique ;
- la rénovation du **dialogue social** ;
- **la rénovation du système de protection sociale** pour sauvegarder la solidarité et assurer sa pérennité.

La CFDT agit par la négociation chaque fois que cela est possible, par les manifestations et l'action chaque fois que c'est nécessaire.

Des personnels reconnus et respectés dans leur métier

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Un service redé ni toutes tâches comprises**, prenant en compte l'ensemble des missions et des tâches des enseignants, incluant les heures d'animation de l'Association Sportive.
- **L'AS, expérience concrète d'une vie démocratique et lieu d'apprentissage**, organisée dans le cadre du projet d'établissement.
- **L'égal accès pour tous** à des installations sportives de qualité.
- **De réels pouvoirs, élargis aux conditions de travail**, des Comités d'Hygiène et de Sécurité, et une véritable médecine du travail.
- **TZR : le strict respect des zones de remplacement** et le remboursement équitable des frais engagés.

FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Un formation professionnelle initiale et continue** qui tienne compte des besoins exprimés.

Avec le Sgen-CFDT, pour changer l'École et nos conditions de travail

Le Sgen-CFDT revendique :

- **des moyens** qui favorisent l'autonomie et le travail en équipe ;
- **le droit à l'innovation** pédagogique ;
- **des moyens pour l'Éducation prioritaire** pour lutter contre la ségrégation sociale ;
- **une formation professionnelle** initiale et continue de qualité.

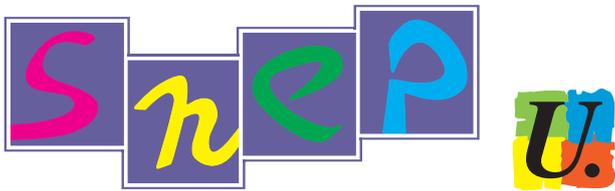
CARRIÈRE

- **La refonte et la réévaluation** des grilles individuelles avec un rythme unique de promotion.
- **De véritables possibilités de changer de métier** grâce au développement du Droit Individuel à la Formation, de la Validation des Acquis de l'expérience, des détachements...
- **Un accompagnement et un aménagement** des fins de carrière.

Le Sgen-CFDT défend :

- le droit et les moyens d'accès de tous les élèves aux activités physiques ;
- une EPS inventive qui préserve le plaisir des pratiques corporelles et l'équilibre de l'élève lui permettant de construire sa vie physique, sociale et citoyenne ;
- une évaluation repérant, au-delà de la performance, les compétences acquises par l'élève.

Avec le Sgen-CFDT
Pour nos conditions de travail



Elections à la
Commission Administrative Paritaire Nationale
Scrutin du 2 décembre 2008

Attention : ceci n'est pas un bulletin de vote

PROFESSEUR(E)S d'EPS et CHARGÉ(E)S d'ENSEIGNEMENT d'EPS

**Promouvoir l'EPS, le sport scolaire et universitaire
Défendre et valoriser notre profession**

**Avec le SNEP,
des enseignants mobilisés
pour l'avenir du métier**

Le SNEP est à l'initiative et au cœur de toutes les luttes pour assurer à tous les jeunes, dans le cadre du service public et laïque d'enseignement, l'accès à une culture physique, sportive et artistique exigeante et diversifiée avec des enseignants d'EPS reconnus et revalorisés. Tous les collègues le savent. Cette mobilisation, initiée par le SNEP, a permis le maintien de l'EPS au brevet des collèges et l'abrogation du décret de Robien. Le SNEP saisit toutes les opportunités pour avancer les revendications qu'il porte au nom de la profession : consultations sur le métier, discussions sur la réforme des lycées, sur la formation des maîtres, le 8^e pilier « corps et APSA » du socle commun, le coefficient de l'EPS au DNB, les études en STAPS et le sport à l'Université, etc.



1. L'EPS, le sport scolaire et universitaire, des éléments constitutifs d'une culture commune ambitieuse pour la réussite de tous les jeunes



L'EPS doit rester une discipline d'enseignement obligatoire tout au long de la scolarité. Elle doit devenir une Unité d'Enseignement à part entière dans le cursus de formation de tous les étudiants et dans toutes les classes post-bac.

Le service public du sport scolaire, proposé à tous les élèves par les AS et fédéré par l'UNSS, doit disposer des moyens de son développement et de son rayonnement, dans tous les établissements de second degré.

C'est d'abord dans ce cadre, de l'école à l'université, avec des équipements sportifs intégrés aux établissements ou très proches, adaptés et plus nombreux, que l'État doit assumer sa responsabilité en matière de formation physique, sportive et artistique de tous les jeunes.

C'est pourquoi le SNEP s'est investi dans les discussions sur les programmes, est intervenu pour l'augmentation des horaires obligatoires, le développement des pratiques optionnelles, a imaginé des installations fonctionnelles et a lutté avec les étu-

diants pour des recrutements d'enseignants d'EPS à la hauteur des besoins et démonté la fable des surnombres. C'est aussi pour cela que le SNEP, après analyses et débats, a alerté la profession sur les dangers que peut faire courir l'accompagnement éducatif à l'EPS et au sport scolaire.

2. Défendre et promouvoir un service public d'éducation de qualité



Des milliers de postes manquent pour assurer cette mission. Les batailles menées par le SNEP, avec les autres syndicats de la FSU, pour l'emploi et contre les heures supplémentaires, pour des contenus exigeants, etc. sont déterminantes pour l'avenir, la démocratisation du système éducatif et l'égalité entre tous les jeunes :

- D'un côté, l'école minimale du socle commun, recentrée sur les enseignements dits fondamentaux, avec moins d'enseignants, moins d'heures de cours, moins de disciplines et, en conséquence, un recours au périscolaire pour quelques-uns au détriment du service public et laïque d'éducation pour tous.
- De l'autre, le projet du SNEP et de sa fédération, la FSU, de « plus et mieux » d'école, dans la perspective de l'accès à une culture commune seule à même de permettre l'élévation générale du niveau de qualification, véritable défi pour nos sociétés.

3. Le SNEP, pour un métier d'enseignant d'EPS reconnu et revalorisé

- Le métier doit rester un métier de conception, être revalorisé et offrir des perspectives de carrière, notamment en garantissant l'accès de tous au dernier échelon de la hors-classe des professeurs et de la classe exceptionnelle des chargés d'enseignement. Les personnels doivent disposer de réels droits à mobilité géographique ou fonctionnelle. L'égalité de carrière entre femmes et hommes doit être assurée.
- Le métier d'enseignant d'EPS est difficile, pénible et peut engendrer des problèmes de santé : une véritable médecine de prévention, des possibilités de reconversion, des allègements de service, notamment en fin de carrière, doivent être développés.
- Les maxima de service des professeurs et CE d'EPS, incluant les 3 heures forfaitaires pour l'animation du sport scolaire, doivent être au même niveau que ceux des certifiés.
- La retraite à taux plein à 60 ans sur la base de 37,5 annuités, c'est possible et nécessaire.
- Le SNEP revendique une progression du pouvoir d'achat de tous les enseignants par l'évolution de la valeur du point d'indice et combat les orientations du gouvernement visant à individualiser les rémunérations.
- Le champ de l'activité syndicale doit garantir à tous les personnels d'être également défendus partout où ils exercent : en établissement, TZR en zone de remplacement, dans le supérieur, à l'UNSS ou la FFSU, en poste à l'étranger, en outre-mer, détachés dans différents organismes, etc.
- Le SNEP est également partie prenante des interventions relatives à l'amélioration des formations des enseignants.

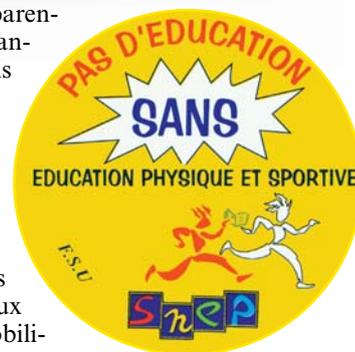
4. Le paritarisme, un enjeu essentiel pour garantir les droits des personnels

Le rôle des élus du personnel, actuellement remis en cause, est la seule garantie de défense transparente des droits individuels et collectifs de tous et doit être renforcé. Il s'appuie avec force sur les garanties statutaires des personnels, pour les préserver. Toutes les questions d'ordre individuel y compris les mutations doivent continuer de relever pleinement des compétences des CAP (commissions administratives paritaires) et des FPM (formations paritaires mixtes).

5. Le SNEP, c'est vous

Au SNEP, toute décision est le fruit d'un débat démocratique et du lien étroit qui unit les collègues et leur syndicat. Informer, consulter, organiser des réunions diverses, des stages locaux ou nationaux sur l'ensemble des questions professionnelles, c'est cela qui permet au SNEP de construire des mobilisations collectives ancrées sur les revendications du terrain.

La force du SNEP, c'est ce débat pluraliste et cette volonté de déboucher sur la mobilisation et l'intervention de la profession, chaque fois que nécessaire.



6. Le SNEP, un outil pleinement partie prenante d'une fédération, la FSU

La FSU est la fédération la plus représentative de la Fonction Publique d'État. Le SNEP en est le 3^{ème} syndicat en nombre de syndiqués. Il participe pleinement à son dynamisme.

Le SNEP a pour mandat permanent de contribuer au rassemblement de toutes les forces syndicales, dans et au-delà de la FSU, pour agir dans l'unité la plus large possible, sans renier ses propres exigences.

C'est un gage d'efficacité qui renforce les ambitions qu'il porte pour l'avenir des personnels et la formation de tous les jeunes.

Ensemble, ...le métier au cœur, ...au cœur du métier

VOTEZ



Votez liste entière sans ajout ni rature

Site internet : <http://www.snepfsu.net/>

Contre la dégradation des conditions de travail et d'étude.
Contre l'allongement du temps de travail.
Contre les heures supplémentaires qui suppriment des postes.

Pour une école émancipatrice et réellement gratuite pour tous et partout, avec ou sans papiers.
Égalité des droits dans l'accès à l'instruction et à la culture.

Contre les logiques sécuritaires dans les établissements : présence policière, vidéosurveillance, fichage généralisé.

Pour une seule école : l'école laïque de la maternelle à l'université.
Pas de fonds publics pour l'enseignement privé ; nationalisation.

Contre l'école libérale, refusons le démantèlement des services publics et des statuts de la Fonction Publique.

Pour la création d'emplois statutaires.
Arrêt des recrutements de précaires.
Titularisation sans condition de concours ou de nationalité de tous les précaires déjà recrutés.

Contre le blocage des salaires.
Augmentation uniforme des salaires : 300 € pour tous.

Pour le maintien de la retraite par répartition.
Retour à une retraite à taux plein (75%) dès 37,5 annuités de cotisation.

Sud rassemble toutes les catégories de personnels de l'Éducation nationale, enseignants et non enseignants, actifs et retraités, titulaires et précaires.

Sud s'oppose à la casse des statuts de la Fonction publique.

Sud s'oppose à la décentralisation qui tente de soumettre l'école publique et ses personnels au pouvoir des élus locaux.

Sud lutte pour le maintien et le retour de tous les personnels et de leurs missions au sein du Service public de l'Éducation nationale.

Sud lutte contre la précarisation croissante de l'emploi dans l'Éducation nationale et dans l'ensemble du monde du travail.

Sud lutte depuis 10 ans aux côtés des Sans-Papiers pour leur régularisation et le droit à l'éducation de leurs enfants.

Sud éducation, Sud rail, Sud PTT, Sud culture, Sud étudiant, Sud collectivités territoriales... militent au sein de l'Union syndicale Solidaires pour construire des luttes interprofessionnelles.

Sud se bat contre la répression du mouvement social et syndical, contre la criminalisation des pauvres, des jeunes et des étrangers.

Sud prend part aux mobilisations européennes et internationales, contre la mondialisation libérale, contre les politiques de régression sociale, contre la marchandisation de l'éducation.

Sud refuse la confiscation des luttes collectives par les appareils syndicaux : la grève appartient à celles et à ceux qui la font.

Sud favorise l'implication de toutes et tous dans sa vie démocratique : Assemblées Générales des adhérents, rotation des mandats, limitation des décharges de service...

Sud est un syndicat indépendant de l'administration, des entreprises, des élus et des partis politiques. SUD tire ses ressources des seules cotisations de ses adhérents.



Pour renforcer
le syndicalisme de lutte.

Votez **Sud**

L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise.
Avec SUD éducation, luttons pour une autre société et une autre école.

**Avec Sud éducation réaffirmons la nécessité d'un débat
sur l'éducation physique fondé sur une critique du sport.**

Pour Sud éducation, il n'y a pas de légitimité à organiser séparément la représentativité des enseignants d'éducation physique. Si l'éducation physique appelle des interrogations spécifiques, nous ne pensons pas qu'elle doive conduire à des élections professionnelles spécifiques et à un syndicat à part. Nous revendiquons un corps unique inscrit dans un syndicalisme intercatégoriel, qui reconnaisse cependant la pénibilité de nos missions : gestion du matériel (souvent de son manque), sécurité des installations, traumatismes et souffrances physiques.

Résistons à l'envahissement de la pensée professionnelle par les terminologies issues de l'idéologie de l'entreprise : "compétences", "évaluation", "adaptabilité", "défi", "prise de risque" que les discours ministériels prétendent généraliser à toutes les disciplines.

Sud éducation milite pour une Éducation physique qui n'aurait plus peur des affects et refuserait de se réfugier dans la "fichegrillomaniaquerie" qui empile les apprentissages : compétences, citoyenneté, motricité,

Pour une Éducation physique fondée sur la liberté pédagogique, démarquée des carcans sportifs et des fédérations. Pour une formation continue construite sur les demandes des personnels. Pour une Éducation physique qui informe les élèves et débattre avec eux des excès de certaines pratiques et de la réalité du sport de haut niveau.

La logique du sport de compétition institutionnel n'a pas sa place à l'école. Nous refusons d'être les promoteurs du spectacle sportif dont les valeurs (culture du chef, violence, souffrance et résultats à tout prix) sont à l'inverse de celles que nous défendons dans l'École publique (laïcité, esprit critique, plaisir, émancipation, coopération). Les grandes compétitions sportives constituent les foires anabolisées du néolibéralisme qui se donne en spectacle. Nos élèves sont les cibles permanentes des marchands de "rêve sportif". Contre l'idéologie sportive et son Secrétaire d'État, nous refusons d'être les agents de la "sportivisation" de la jeunesse. Pour ces raisons, Sud éducation s'est inscrit dans la campagne pour le boycott des jeux olympiques de Pékin.

Pour une UNSS qui s'oppose à la logique compétitive mise en avant par les fédérations. Pour le développement de pratiques épanouissantes et non compétitives. Contre la "championnite", le chauvinisme d'établissement et la mise en vitrine des performances sportives des élèves. Pour une UNSS laïque, sans sponsors avec des crédits publics suffisants.

**Votez Sud éducation pour ouvrir une autre voie
et faire entendre une autre voix pour l'Éducation physique dans l'École publique.**

Les élections professionnelles désignent les représentants des personnels qui siègeront face à l'administration pour trois ans dans des instances consultatives départementales (CAPD) académiques (CAPA) et nationales (CAPII).

Les voix obtenues sur les listes nationales déterminent les décharges de service accordées à chaque syndicat. Cela explique l'inflation de listes d'organisations absentes du terrain et des mobilisations. Drainer des voix leur permettra d'avoir quelques permanents totalement déchargés de classe.

Sud éducation dispose de 91 décharges équivalents temps plein pour son fonctionnement local et national ; aucune n'excède un mi-temps.

En commission paritaire, notre présence doit permettre la transparence des règles fixées par l'administration concernant le mouvement des personnels, les déroulements de carrière, l'attribution de stages et de congés de formation... La réduction des moyens, la multiplication des postes à profil et l'augmentation des heures supplémentaires rendent ce contrôle plus difficile. Le rôle des élus est de défendre les personnels face à la hiérarchie.

Ces résultats déterminent la participation aux Comités Techniques Paritaires (CTPD, CTPA, CTPM). L'administration y prononce seule fermetures et ouvertures de postes. Nous y défendons l'école publique et les droits des personnels.

L'enjeu n'est pas d'élire des techniciens de la gestion des carrières, mais de soutenir le syndicalisme auquel nous voulons donner des représentants face à l'administration.